

L'œuvre du Patronage établie, 50, rue St-Georges, ne possède qu'une pauvre petite chapelle, au 4^e étage de la maison. Pour recevoir les nombreux invités à la solennité des Noces d'Argent, les directeurs comptèrent encore une fois sur la charité des Sœurs Grises qui voulurent bien mettre à leur disposition leur gracieuse chapelle. Pendant plus de 15 ans le Patronage a reçu dans cette chapelle une hospitalité dont il ne perdra jamais le souvenir. C'est là que l'œuvre a reçu de Dieu ses premières bénédictions. C'est là que les Directeurs ont si souvent prié avec ardeur pour la chère jeunesse dont ils se sont faits les apôtres et les pères.

C'est là que les premières instructions religieuses ont été données aux enfants ; s'y retrouver au jour solennel du 25^{ème} anniversaire, c'était pour tous les cœurs un réel bonheur et une source de douces consolations.

Les bonnes religieuses n'avaient rien négligé pour donner à la fête tout l'éclat possible, la chapelle était décorée comme aux plus beaux jours, et l'on sentait que cet empressement et ce zèle étaient l'expression vraie d'un dévouement sincère. Les Noces d'argent du Patronage étaient une fête pour la communauté des Sœurs de la Charité, car elles aiment le patronage et sont toujours heureuses de ses joies.

Les Choristes de la communauté avaient préparé pour la circonstance les morceaux les plus brillants et admirablement conformes à la fête qui se célébrait ; leur habileté dans l'exécution ajoutait encore au goût exquis du choix.

A 9h. Son Eminence le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec, montait à l'autel. Le vénéré prélat, l'un des fondateurs du Patronage avait accepté avec joie de présider à la fête : A l'Evangile Monsieur le G^d Vicaire Hamel, second chapelain de l'œuvre, développa dans un touchant discours dont on lira plus loin l'analyse, cette parole du divin Maître " Sinite parvulos ad me venire. Laissez venir à moi les petits enfants."

Au chœur on remarquait Monsieur le G^d Vicaire Edmond